



DENIS SASSOU N'GUESSO SUR RFI ET FRANCE 24

« Nous ne croyons pas à un effondrement de l'économie congolaise »



Dans un entretien exclusif accordé à RFI et France 24 depuis Brazzaville, le président congolais Denis Sassou-Nguesso revient notamment sur la pandémie de Covid-19, sur la prolongation des mesures de confinement jusqu'au 15 mai. Denis Sassou-Nguesso confirme que tous les traitements qui sont faits ailleurs, comme le protocole du professeur Raoult ou l'Artemisia de Madagascar, doivent être essayés en milieu hospitalier, sous contrôle. Denis Sassou-Nguesso évoque aussi la chute des cours du pétrole. « Nous avons confiance, nous ne croyons pas à un effondrement de l'économie congolaise », estime-t-il.

Page 8

COVID-19

Le nombre de cas positifs est passé à 264 le 6 mai

Les résultats virologiques de 155 personnes reçus le 6 mai par le ministère de la Santé et de la population ont révélé 28 nouveaux cas testés positifs au Covid-19 en République du Congo, ce qui porte à 264 le nombre total des personnes atteintes de la pandémie. « A ce jour, le Congo a enregistré 264 cas confirmés de Covid-19 dont 30 guéris, 10 décès et 224 patients pris en charge par les services de santé », a précisé le coordonnateur technique national de riposte contre la pandémie, le Dr Gilbert Ndziessi.

Page 4

ÉDITORIAL

Positif

Page 2

ALERTE COVID-19

En cas d'apparition de symptômes, appelez le 34 34 pour la prise en charge

DETTE INTÉRIEURE

Un plan d'apurement en cours d'élaboration



La chambre de commerce de Brazzaville

Le gouvernement est en train d'élaborer un plan d'apurement de la dette intérieure des exercices 2014 à 2019. Le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a fait cette annonce lors de l'examen et de l'adoption de la loi de finances rectificative à l'Assemblée nationale. « Il y avait trois volets dans le cadre de l'apurement de la dette intérieure : le volet 2014-2016 ; 2017-2018 et les arriérés au 31 décembre 2019. Les deux premiers sont terminés, il reste les arriérés au 31 décembre 2019 qui recouvrent toutes les créances qui ne sont pas passées par le système normal d'ordonnancement des dépenses. Nous sommes en discussion avec le FMI sur ce dernier volet », a déclaré Ludovic Ngatsé.

Page 2

CORONAVIRUS

La société civile crée une plateforme



Un échantillon des réseaux et ONG en réunion/Adiac

Les organisations de la société civile ont mis en place une plateforme dénommée Coordination nationale des organisations de la société civile pour l'accompagnement de la riposte au Covid-19 (Cnar-covid-19). Elle va assurer la communication de proximité à travers la mise en place d'un plan stratégique d'action en milieu communautaire sur la sensibilisation et l'éducation des populations. « Nous avons la mission de bien former nos acteurs pour qu'ils soient capables de réagir conformément au plan national de riposte et aux orientations données par les pouvoirs publics », a souligné Paul Kampakol, coordonnateur de la Cnar-Covid-19.

Page 3

ÉDITORIAL

Positif

Le coronavirus dont nous subissons déjà lourdement, nous Africains, les effets alors qu'il est né à des milliers de kilomètres de notre continent a ceci au moins de positif qu'il ouvre enfin les yeux de la communauté mondiale sur les dangers extrêmes que fait peser sur l'espèce humaine dans son ensemble l'absence de dialogue sur les questions essentielles. Non seulement, en effet, il démontre à quelle vitesse une telle pandémie mortelle peut se répandre sur toute l'étendue du globe en dépit des mesures dites de « confinement » que prennent les Etats pour s'en protéger, mais il confirme aussi clairement l'avertissement que lancent les écologistes depuis plusieurs décennies concernant la détérioration de la nature qui nous entoure et dont nous sommes plus que jamais dépendants en dépit des apparences.

Sans aller jusqu'à écrire que le Covid-19 aura au final et malgré les centaines de milliers de vies humaines qu'il détruira des effets positifs sur notre comportement individuel et collectif on peut dès à présent parier qu'il provoquera une prise de conscience générale sur la nécessité de coordonner sérieusement les recherches dans tous les domaines dont dépend à court ou moyen terme la survie de l'homme : luttés contre les maladies bien sûr, mais aussi contre le dérèglement climatique et la montée des océans qui en découle, contre la déforestation et la hausse des températures, contre les famines qui résulteront de ces atteintes simultanées à la nature etc. etc...

Une observation attentive de ce qui se dit et qui s'écrit en continu à ce propos sur les réseaux sociaux mais aussi et surtout des idées qui s'échangent entre les chercheurs, les médecins, les scientifiques de tous bords et que les politiques commencent à relayer plus ou moins clairement dans leurs prises de position, cette observation attentive confirme que l'idée se répand désormais sur toute la surface du globe selon laquelle nous allons tous devoir agir pour contraindre les dirigeants des cinq continents, dont beaucoup font encore la sourde oreille, à écouter ce que la société civile attend d'eux.

Il n'est pas impossible, finalement, que nous vivions un tournant historique et que la lutte contre la pandémie présente change la donne à l'échelle planétaire. Attendons et voyons !

Les Dépêches de Brazzaville

FINANCES PUBLIQUES

Plan d'apurement de la dette intérieure

Interpellé par les députés à l'occasion de l'adoption de la loi de finances rectificative sur les résultats des audits réalisés dans le cadre de l'apurement de la dette intérieure, le ministre délégué au Budget, Ludovic Ngatsé, a assuré que le paiement de cette créance demeure une priorité du gouvernement.

Conscient du fait que le paiement des créanciers intérieurs contribuerait à stimuler l'activité économique avec à la clé la création d'emplois, le gouvernement envisage déjà un plan d'apurement de cette dette. Ce plan comprend, en autres, l'audit qui est une étape cruciale d'autant plus qu'elle déterminera le stock de la dette qui fera l'objet d'un apurement. Selon le ministre délégué, une première partie du stock de cette dette correspondant aux exercices 2014-2016 a été auditée. La seconde phase relative aux exercices antérieurs à 2014 et les exercices 2017-2019 est en cours de réalisation. « Il y avait trois volets : le volet 2014-2016 ; 2017-2018 et les arriérés au 31 décembre 2019. Donc, les deux premiers sont terminés, il reste les arriérés au 31 décembre 2019 qui recouvrent toutes les créances qui ne sont pas passées par le système normal d'ordonnement des dépenses. D'ailleurs, nous sommes en discussion avec le FMI sur cette partie », a annoncé Ludovic Ngatsé.

En effet, la phase d'audit débouchera sur l'élaboration d'un plan d'apurement comprenant un étalement des paiements sur une durée compatible avec la capacité financière de l'Etat. Il a aussi rappelé aux députés que s'il n'y avait pas les mesures de confinement, les auditeurs seraient suffisamment avancés. « A ce stade, en réalité, il ne reste que les visites de terrain. Concernant le premier audit, nous sommes partis sur des dépenses de l'ordre de 600 milliards FCFA à environ 170 milliards FCFA. Donc, ces audits sont nécessaires pour permettre



Le ministre Ludovic Ngatsé DR

à l'Etat de réellement payer, à l'avenir, que ce qu'il doit », a-t-il précisé.

S'agissant de la partie de la dette 2017-2018, il a indiqué que le gouvernement est parti sur les arriérés d'environ 235 milliards FCFA à plus de 30 milliards FCFA seulement. C'est ainsi qu'il demande la patience pour permettre à l'Etat de payer seulement les vraies créances. Quant aux échéances de paiement, Ludovic Ngatsé a rappelé que l'Etat était sur le point de payer une partie de la dette intérieure en début du mois. Mais les mesures que le gouvernement a prises en faveur des entreprises n'ont pas permis de réaliser cette ambition. La cause étant la chute des recettes courantes au niveau des douanes et des impôts. « Donc,

les fonds qui ont été contenus pour payer une partie de la dette intérieure, notamment la dette sociale et la petite dette des commerçants n'ont pas pu être mis en œuvre. C'était juste un paiement anticipé parce qu'en réalité, par rapport aux négociations, la vraie date de paiement c'est début juin. Nous ne disons pas que nous pourrions le faire à début juin mais toutes les mesures sont mises en œuvre pour que, pour l'exercice en cours, des paiements suffisants soient faits à l'attention des créanciers intérieurs », a-t-il expliqué devant la représentation nationale, rassurant que des pistes sérieuses de refinancement de cette dette sont en cours d'exploration.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

De nouvelles contributions au Fonds national de solidarité

Le ministre délégué chargé du Budget, Ludovic Ngatsé, a reçu, le 7 mai, cinq chèques pour un total de 73 millions FCFA dans le cadre du Fonds national de solidarité mis en place pour lutter contre les effets du coronavirus (Covid-19).

L'Association des sociétés chinoises au Congo a remis un chèque de 60 millions FCFA. Selon son président Wei Xinbang, le don est destiné à abonder le fonds national de solidarité mis en place par le gouvernement congolais. « C'est dans la solidarité que nous pouvons vaincre la pandémie du coronavirus. Le chèque est un symbole de solidarité », a signifié Wei Xinbang. Peu avant l'Association des sociétés chinoises au Congo, une délégation de l'entreprise « Topshine » était venue remettre au gou-



Ludovic Ngatsé réceptionnant le don des sociétés chinoises en présence du ministre Bouya ainsi que les chèques de Topshine/Adiac

vernement un chèque de 5 millions FCFA et des vivres d'une valeur de 5 millions FCFA. Pour le chef d'agence Congo de « Topshine », Parvenu Madingou, cette

contribution fait suite à l'appel lancé par le président de la République. De même, la société Okiélé business transit a remis aux autorités une contribution d'un mil-



lion FCFA. Autres donateurs du jour, les membres de la communauté chrétienne de Chapelle des vainqueurs et la communauté béninoise de Brazzaville, ont remis

respectivement 2 millions FCFA et 5 millions FCFA. Devant les donateurs, le ministre Ludovic Ngatsé a salué cet élan de solidarité.

Fiacre Kombo

CONSOMMATION

Plus de 6,5 tonnes de produits avariés incinérés

L'opération d'incinération a été menée à Lifoula, à environ 30 km au nord de Brazzaville, sous la supervision du directeur de la concurrence du ministère du Commerce et des Approvisionnements, Gaspard Massoukou.



L'incinération des produits avariés à Brazzaville/DR

Les produits détruits sont composés, entre autres, de poissons (dont les palettes de 20kg), de la viande de porc et des boîtes de conserve, ainsi que des médicaments et des réactifs. Tous ces produits ont été saisis à la suite d'un contrôle de routine conduit par des brigades du ministère du Commerce dans les chambres froides et restaurants. D'après Gaspard Massoukou, l'opération d'incinération a été réalisée conformément à la loi en vigueur. « Pour ce qui est des opérations de saisie, nous collaborons avec le président des associations des consommateurs. Ce dernier doit s'assurer que chaque fois qu'il y a des saisies, les produits sont réellement détruits, de sorte qu'il prenne le relais en exhortant le consommateur à informer le ministère du Commerce lorsqu'il sera en face de produits de mauvaise qualité », a-t-il signifié.

En effet, la loi 6 datant de juin 1994 fixe les conditions de vente et le respect des délais de péremption des produits en République du Congo. Cette même loi a prévu des sanctions dont les amendes pécuniaires à l'encontre de tout contrevenant. Ces dernières années, les autorités associent les associations des consommateurs en vue d'assurer la transparence de l'opération. C'est aussi le combat que mène le président national de l'association des consommateurs, Billy Malonga. « Il y a toujours des produits avariés sur le marché. Il faudrait que les consommateurs nous informent par le numéro standard de l'association, à savoir le 05 522 39 00 », a lancé Billy Malonga.

F.K.

LUTTE CONTRE LE COVID-19

La société civile crée une plateforme

Les organisations de la société civile se sont engagées à se déployer sur le terrain pour apporter leur concours dans la lutte contre la pandémie du coronavirus.

Des réflexions, menées le 6 mai à Brazzaville par un échantillon des responsables des réseaux et ONG de la société civile, ont abouti à la mise en place d'une plateforme dénommée Coordination nationale des organisations de la société civile pour l'accompagnement de la riposte au Covid-19 (Cnar-covid-19) ainsi que deux autres commissions techniques, à savoir le comité scientifique et d'évaluation. Ces mêmes responsables ont, sur invitation du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et les organisations non gouvernementales, défini des stratégies devant leur permettre de répondre à l'invite du président de la République, le 30 avril, lors de son message sur la riposte au Covid-19. Dans son discours, Denis Sassou N'Gueso déclarait : « J'exhorte les dirigeants politiques et les organisations de la société civile à renforcer la communication de proximité pour l'information et l'encadrement des populations, à l'effet de mieux les prévenir du danger. »

La société civile a plusieurs branches. Elle regroupe à la fois le patronat, les confessions religieuses, les sociétés savantes et le secteur associatif. Selon le constat fait sur place, les autres branches comme le patronat, la société savante et les confessions religieuses ont soit apporté leur contribution financières et matérielles ou mené des réflexions dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Mais le secteur associatif était resté en marge. Pour agir avec harmonie et efficacité, cette plateforme a été créée pour mobiliser les ressources et les organisations de la société civile. La Cnar-Covid-19,



Un échantillon des réseaux et ONG en réunion/Adiac

qui assurera la communication de proximité, va mettre au point dans les brefs délais un plan stratégique d'action en milieu communautaire sur la sensibilisation et l'éducation des populations.

Contribuer à susciter et promouvoir la mobilisation générale pour amener la majorité des citoyens à comprendre la nécessité de s'accommoder aux stricts respects des règles de prévention contre la pandémie est un défi que les membres de la Cnar-Covid-19 vont tenter de relever. « Nous avons la mission de bien former nos acteurs pour qu'ils soient capables de réagir conformément au plan national de riposte et aux orientations données », a souligné Paul Kampakol, coordonnateur de la Cnar-Covid-19. « On a à faire à des hommes de terrain qui connaissent bien la gravité de la situation. Ils sont impliqués et n'attendaient que ce moment pour avoir un mécanisme qui

leur permet de conjuguer les efforts en vue d'apporter une contribution significative dans le cadre de la lutte contre la pandémie », a indiqué Gervais Cephas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales. Pour lui, le plus dur commence pour les membres de la Cnar-Covid-19. Car dans la foulée de leur élection, ils vont vite se mettre au travail pour se doter d'un programme bien cohérent et réaliste. « Ce programme sera, sans délai et à toute fins utiles, transmis au Premier ministre, chef du gouvernement », précise le communiqué final. La Cnar-Covid-19 dirigée par Paul Kimpakol est composée de sept membres. Roland Moucsonne et le pasteur Claude Franck Kipemesso Premier ont été, quant à eux, placés respectivement à la tête du comité scientifique et de la commission d'évaluation.

James Golden Eloué

SANTÉ

Le gouvernement réunit les conditions pour la production des antipaludiques

Dans le budget 2020, l'exécutif a pris en compte la relance du laboratoire de la Société de recherche et de technologie pharmaceutique (Sortep), implantée au sein de la cité scientifique de Brazzaville, pour produire les médicaments contre le paludisme.

Une équipe technique du ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique composée des scientifiques et des experts en pharmacie ont procédé, le 4 mai, à Brazzaville à l'audit du laboratoire de la Sortep pour une production des antipaludiques et de l'hydrochloroquine dans le pays. L'audit fait suite à la prise en compte dans le budget 2020 de la relance et de la mise en route dudit laboratoire pour 645 millions FCFA soit 400 millions FCFA pour le matériel, 180 millions FCFA pour le bâtiment administratif et 65 millions FCFA pour la culture de l'Artemisia au lieu d'en faire venir du Vietnam comme prévu au projet entre 2008 et mi-2017.

Sur le terrain, l'équipe de l'audit a constaté l'existence, entre autres, d'un laboratoire de contrôle qualité des médicaments produits, une machine de plastification pour la mise des comprimés dans les plaquettes, d'un compres-

seur pour la production des comprimés, d'une machine à polissage des comprimés, des machines à production des capsules, d'une machine pour enrober les comprimés et une salle de mise des comprimés dans les boîtes.

Pour leur part, les experts en pharmacie ont reconnu que le laboratoire est constitué des locaux spacieux dotés d'un éclairage adapté. Chaque local comprend un acte défini et les locaux sont agencés de telle sorte que le circuit de chaque flux est simple et aisé à effectuer. Chaque machine correspondant à un acte donné de production est disposée dans un local approprié. Par ailleurs, l'ensemble des machines peuvent conduire à réaliser des actes nécessaires à la production des médicaments sous forme sèche telle que les comprimés mais un problème se pose avec la machine liée à l'acte de conditionnement, ont relevé les experts en pharmacie. De même les experts ont



Une des équipements du laboratoire de fabrication des antipaludiques

constaté que les locaux devant abriter l'administration et autre service tel que l'assurance qualité, service-clé qui décide de la libération des lots n'existe pas encore.

Sur la base des résultats de l'audit, les experts ont indiqué que ce laboratoire pourrait matérialiser sa mission définie par les conclusions bilatérales qui consiste en la production des antipaludiques à base d'artémisinine afin de rassurer la population sur leur disponibilité et accessibilité, espérant ainsi contribuer à baisser le taux de mortalité relative au paludisme. Par contre, selon les experts, le laboratoire de Sortep ne peut être inclus dans les activités à court ou moyen terme relatives à la lutte contre le Covid-19 car sa mise en œuvre relève d'une certaine nécessité en se référant sur les notions de base concernant la vie des virus. En rappel, les plantations de l'Artemisia au Congo, matière première pour le fonctionnement de ce laboratoire, identifiées par l'Institut de recherche forestière sont à Brazzaville, au Pool, au Kouilou, au Niari, Lé-koumou et la Likouala.

Rominique Makaya

Okiessi et Topshine apportent une assistance aux personnes vulnérables

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo a réceptionné, le 7 mai des dons de vivres de la part d'Okiessi et de la société Topshine.



Antoinette Dinga-Dzondo recevant un pack d'eau Okiessi/Adiac

Cette assistance est la contribution de ces deux structures au Fonds national de solidarité mis en place dans le cadre de la lutte contre le coronavirus (Covid-19).

Les responsables de NG Entreprise qui produit de l'eau minéral Okiessi, ont offert au gouvernement des packs et bombonnes d'eau d'une valeur marchande de vingt millions de FCFA. Le directeur de NG Entreprise, Medard Limbouazeni a, après avoir remis le don, indiqué que ce geste n'est pas le premier, ni le dernier.

De son côté, le représentant de la société Topshine, Haresh Thakur a offert des sacs de riz, pâtes, l'huile, boîtes de conserve et autres produits alimentaires d'un coût de cinq millions de FCFA. « Pour faire face à la pandémie du coronavirus, la société Topshine, spécialisée dans l'importation des produits de première nécessité, a décidé de faire ce geste en faveur des personnes démunies », a-t-il indiqué.

La ministre Antoinette Dinga-Dzondo a remercié les donateurs et rassuré que les produits reçus seront distribués aux familles vulnérables. « Au nom du chef de l'Etat qui a demandé que le gouvernement soit solidaire non seulement aux entreprises mais aussi aux personnes vulnérables, je vous dis grand merci pour cette contribution », a-t-elle déclaré.

Rude Ngoma

Dix mille masques offerts aux populations de Talangai

Le député de la première circonscription électorale de Talangai, Luther Mbongo M'Vouli, a remis le 7 mai, un lot de dix-mille masques de fabrication locale à ses mandants pour se protéger contre le coronavirus (Covid-19).



Luther Mbongo faisant la répartition des masques/Photo Adiac

Ces dix mille masques de protection ont été fabriqués par dix artisans professionnels locaux. Ceux-ci seront distribués gratuitement aux habitants des quartiers 61 Mpila et 62 Intendance. Ces masques seront distribués à domicile afin d'atteindre toutes les personnes vulnérables. Les chefs de quartiers, de zones et de blocs sont mis à contribution.

L'objectif est de fabriquer plus de quinze mille et les offrir au plus grand nombre de la population.

« Nous avons fait fabriquer dix mille masques que nous offrons aux populations pour qu'elles se protègent au même titre que les autres », a expliqué Luther Mbongo M'Vouli.

Il prévoit d'organiser une campagne de sensibilisation de la population au Covid-19 couplée à la distribution des vivres.

Le Congo est placé en état d'urgence sanitaire depuis le 1er avril dernier. A ce jour, le pays compte 264 cas positifs au coronavirus dont 30 guéris et 10 décès.

Firmin Oyé

264 cas confirmés de Covid-19 au Congo

Le ministère en charge de la Santé a enregistré vingt-huit nouveaux cas, en date du 6 mai, dont vingt à Pointe-Noire et huit à Brazzaville. Ce qui porte le nombre total à 264 cas positifs au Covid-19.

« A ce jour, le Congo a enregistré 264 cas confirmés de Covid-19 dont 30 guéris, 10 décès et 224 patients pris en charge par les services de santé », a indiqué le coordonnateur technique national de riposte à la pandémie, le Dr Gilbert Ndziessi. Ces chiffres découlent des résultats virologiques de 155 personnes dont 97 à Brazzaville et 58 à Pointe-Noire.

Le département de Brazzaville compte 160 cas positifs avec la répartition ci-après par arrondissement : Moundali 27 cas, Ouenze 24 cas, Talangai 23 cas, Djiri 22 cas, Makélékélé 20 cas, Poto-Poto 20 cas, Madibou 10, Bacongo 8 cas, Mfilou 6 cas. Tandis qu'à Pointe-Noire l'on dénombre 95 cas dont 35 à Lumumba, 23 à Mongo-Mpoukou, 13 à Ngoyo, 13 à Loandjili, 7 à Tié-Tié et 4 à Mvoumvou.

Rominique Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho consacrée, Tongo FC relégué

Championne du Congo en attendant la remise officielle du trophée, l'AS Otoho est assurée de disputer la ligue africaine des champions la saison prochaine pendant que Tongo Football club (FC) va descendre en division inférieure.

L'AS Otoho a officialisé sa victoire sur les réseaux sociaux. Selon les informations qui auraient fuité de sa dernière réunion, la Fédération congolaise de football (Fécofoot) aurait décidé de plus poursuivre ses compétitions. Elle aurait consacré l'AS Otoho, championne du Congo et aurait relégué Tongo FC en division inférieure en application de l'article 24 du règlement du championnat national Ligue 1.

« Le nombre d'équipes du championnat national d'élite direct ligue 1 pour la saison 2019-2020 est fixé à quatorze. A l'issue du championnat 2019-2020, la dernière équipe sera reléguée en division inférieure et l'avant dernière équipe jouera les barrages en aller et retour avec la deuxième équipe de la Ligue 2 », précise l'article 24. « L'arrêt du championnat, pour quelque cause que ce soit ne saurait être évoqué pour la remise en cause de l'alinéa précédent. Dans ces conditions, le classement à la date de l'interruption de la compétition, seul comptera pour l'engagement à la ligue des champions de la Confédération africaine de football et à la relégation en divi-



L'AS Otoho, championne du Congo pour la troisième fois d'affilée/Adiac

sion inférieure», ajoute le même article.

La Fécofoot va confirmer sa position lors de sa prochaine réunion du comité exécutif. Le championnat national d'élite direct ligue 1 s'était arrêté au terme de la 22e journée. Le 24 avril, la Fécofoot avait décidé de proroger la période de suspension de ses compétitions alors que l'AS Otoho était assuré du titre après sa victoire 2-0 sur Nico-Nicoyé. Depuis

l'arrêt du championnat, les équipes engagées ont sorti des calculatrices pour se rendre à l'évidence qu'à quatre journées de la fin, l'AS Otoho (cinquante-six points) devançait son poursuivant Diablos noirs de quatorze points et ne pouvait en aucun cas être rattrapée ni dépassée. Son titre ne souffre alors d'aucune contestation. Ce ne sera pas pour la première fois que la Fécofoot arrête ses compétitions. Lors des

saisons 2013-2014 et 2014-2015, les championnats s'étaient arrêtés après la phase aller. Les clubs ayant perdu patience d'attendre les deux derniers trimestres avaient décidé d'abrégé ces deux saisons. Lors de ces deux saisons précitées, aucune équipe n'était descendue. Les clubs mal classés évoquaient, entre autres raisons que, le règlement de la compétition n'avait pas été adopté. Ce qui n'est pas le cas cette saison. La

Ligue nationale de football a décidé d'appliquer son règlement.

Dernier du championnat avec onze points en 22 matches, Tongo FC a été frappé par l'article 24 pour descendre la saison prochaine en ligue 2. Le club était déjà dans le dur. Même si la compétition se poursuivait, son espoir de se maintenir était très mince. Pour espérer jouer au moins les barrages, il lui fallait gagner toutes ses quatre rencontres et souhaiter en même temps que l'un de ses concurrents directs subisse quatre défaites. L'arrêt de la compétition arrangerait le Racing Club de Brazzaville en ligue 1 pour la deuxième saison d'affilée mais pas l'AS Cheminots obligée de passer par les barrages pour assurer son maintien parmi les clubs d'élite. Le club ponténégrin affrontera le deuxième de la ligue 2. Selon la même source, la Fécofoot a décidé d'organiser au début de la saison prochaine un play-off qui mettra aux prises cinq clubs de Brazzaville, quatre de Pointe-Noire et un de Dolisie pour déterminer l'équipe qui va monter en ligue 1 la saison prochaine, ainsi que celui qui disputera les barrages face à l'AS Cheminots.

James Golden Eloué

POOL MALEBO MUSIC AWARDS

La coordination de Brazzaville confirme la tenue de la deuxième édition

Prévue pour le mois de novembre 2020 dans la capitale congolaise, la tenue de la deuxième édition de Pool Malebo Music Awards ne cesse de susciter des interrogations au regard de la situation sanitaire actuelle.

La crise sanitaire qui sévit à travers le monde a perturbé tous les grands rendez-vous politique, économique, sportif et socio-culturel regroupant plus d'une cinquantaine de personnes. Dans la majorité des pays interviendra un déconfinement progressif. Vu sous cet angle, la deuxième édition prévue en novembre 2020 pourra avoir lieu si seulement le tout redevient à la normale. Cependant, la grande question que l'on se pose est celle de savoir si les organisateurs du Pool Malebo Music Awards auront du temps matériel pour les préparatifs de l'événement et, surtout, s'ils mobiliseront les moyens nécessaires pour la bonne tenue de cette soirée.

A cette question, le coordonnateur de Pool Malebo Music Awards de la République du Congo, Hugues Vogel Goma Tsonda, rassure de la tenue de l'édition : « Nous restons positifs pour la tenue de la deuxième édition de Pool Malebo Musica à Brazzaville si les conditions s'y prêtent, en dépit de la situation sanitaire liée au Covid-19. » Rappelons que le concept Awards Pool Malebo a été créé pour valoriser la culture sur les deux rives du fleuve Congo, afin d'amener les deux pays à réclamer dans l'avenir la place qui est la leur, celle du bastion de la musique africaine.

Maxime Pivot et Dr Lymane, deux sapeurs congolais choisis par le jury Pool Malebo coordination du Congo

Maxime Pivot Mabandza, meilleur



Maxime Pivot Mabandza (crédit photo/DR)

sapeur congolais en 2010, lors du concours « Paris en digital », prix Fair-play en 2012, il est également formateur des jeunes sapeurs âgés entre 20 et 25 ans. Fondateur de l'ONG Sapeurs en danger, Maxime Pivot, a eu à effectuer un voyage au

Japon qui lui a permis de décrocher la participation à un grand défilé de mode qui a eu lieu à Tokyo en 2015. « Un bon sapeur doit être respectueux, contrôler sa manière d'être, ne doit pas se battre, plutôt être un messenger de la paix », a-t-il déclaré.



Henri Blaise Nguebeyi dit Dr Lymane (crédit photo/DR)

Maxime Pivot Mabandza se dit le descendant de Leonard Tsoulounga, dit Mayembo de Base, Martin Kiwoulou et Bruno Bakoua Bordeaux. Le Dr Lymane a arraché à été titré huit fois meilleur sapeur de Pointe-Noire. Fils de Gaston Nguebeyi et Augus-

tine Onangossienne, Henri Blaise Nguebeyi, dit Dr Lymane, est l'un des porte-étendards congolais dans le domaine de la mode, précisément de la Société des ambassadeurs et des personnes élégantes (Sape).

Bruno Okokana

DÉSENGORGEMENT DES PRISONS

L'Acaj plaide pour le principe de l'égalité des chances entre condamnés et détenus

L'ONG de défense des droits de l'homme propose aux hauts responsables des cours et parquets de créer une commission, dans le seul cadre du Conseil supérieur de la magistrature, pour examiner tous les cas des condamnés.

L'association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) saisit le premier ministre, avec copies notamment aux plus hauts responsables judiciaires, sur le dossier de désengorgement des prisons du pays, dans le cadre de la riposte au Covid-19. Dans sa correspondance du 5 mai 2020 signée par son président, Me Georges Kapiamba, cette ONG insiste sur le traitement de cas en respectant le principe de l'égalité des chances entre condamnés et détenus.

L'Acaj a dit saluer la lettre du vice-Premier ministre et ministre de la Justice adressée le 1er avril aux procureurs généraux près les cours d'appel de Matete et de la Gombe ainsi que le compte-rendu du Conseil des ministres du 4 mai 2020, qui ont noté la nécessité et l'urgence de désengorger les prisons pour prévenir la propagation du Covid-19. Cette

ONG qui, par ailleurs, reconnaît que cette mesure est conjoncturelle au vu des conditions inhumaines dans lesquelles se trouvent presque toutes les prisons du pays, déplore, cependant, que certains noms des détenus aient déjà été mentionnés, « *comme s'il s'agissait en réalité d'injonction que le gouvernement adresse aux plus hauts responsables des cours et parquets, en violation de l'article 151 de la Constitution* ».

Cette organisation dit, dans ce cas, attendre du chef du gouvernement de veiller à ce que certains membres de l'équipe gouvernementale ne se servent de la recherche des solutions contre la propagation du Covid-19 dans les milieux carcéraux, en vue de porter subtilement atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire garantie par la Constitution. Dans le

cadre de ces mesures, l'Acaj propose aux hauts responsables des cours et parquets de créer une commission, dans le seul cadre du Conseil supérieur de la magistrature, pour examiner tous les cas des condamnés et/ou détenus à recommander, soit à la grâce présidentielle, soit à la libération conditionnelle, soit à la liberté provisoire, en tenant compte de la gravité des faits leurs reprochés et leurs peines. Pour cette ONG, cette commission devra respecter le principe de l'égalité des chances, en élaborant des critères objectifs, pour prévenir toute discrimination. Ce, en application des articles 12 et 12 de la Constitution. Aussi l'Acaj a-t-elle conseillé que les cas concernant des détenus ou des condamnés pour des faits de meurtre, assassinat, corruption, détournements des deniers publics, blanchi-



Me Georges Kapiamba, président de l'Acaj/Adiac

ments des capitaux, violence sexuelle, crimes contre l'humanité, crimes de guerre, crime de génocide, soient traités avec

extrême précaution pour éviter de choquer ou révolter l'opinion publique.

Lucien Dianzenza

MATETE

Le bourgmestre associe des jeunes à l'assainissement de la municipalité

Un appel a été lancé à toute la jeunesse de cette commune en vue de contribuer à l'opération visant à assainir cette entité de Kinshasa et qui rentre dans le cadre de Kin Bopeto, ce programme provincial lancé par le gouverneur de la ville.

Le bourgmestre de Matete, Raphaël Kasongo, a reçu, le 6 mai 2020, dans son bureau de travail de la maison communale, les membres de l'association « Les amis de Matete », qui une association volontariste, œuvrant plus particulièrement dans tout ce qui est bien-être de la communauté. A l'issue de cette rencontre, le maire de Matete a décidé de mettre à profit le dynamisme de ces jeunes, en les associant aux agents de Matete bopeto, pour les travaux de curage des caniveaux prévus le même jour, dans la localité Bantandu, le long de la boucle de Matete, dans le tronçon appelé City train.

Pressé par le souci de remettre en état cette route

de grande importance pour la municipalité et toute la ville-province de Kinshasa, afin de permettre le désengorgement de la route allant du rond-point Kinsaku vers sous-région, et certainement atteindre toute la boucle de Matete, le bourgmestre Raphaël Kasongo n'avait pas voulu attendre la journée du samedi dédiée à l'opération Kin Bopeto pour impliquer ces interlocuteurs à cette tâche. Dans le processus de la réhabilitation de cette route, le programme prévoyait tout d'abord le débouchage des caniveaux et l'évacuation de ces eaux stagnantes qui polluent depuis un moment cette partie de Matete. Ce même élan de curage des caniveaux a été observé



De jeunes de Matete, dans le débouchage des caniveaux./CLDM

dans la localité de Kinzazi où les jeunes de ce quartier se sont donnés à cette tâche dans leur terroir, non loin de l'école Molende.

Le souhait, pour l'autorité communale, a été que cet élan puisse créer un effet boule de neige dans plusieurs autres quartiers de Matete

afin de rendre encore plus salubre cette municipalité. A Matete, la population salue la détermination du bourgmestre Kasongo, qui initie des actions et l'accompagne dans chaque volonté visant le développement de cette municipalité et de ses habitants, notamment dans le cadre de

la salubrité, qui semble être le cheval de bataille de l'autorité municipale. «*Il est sur le terrain en vue de superviser toutes les opérations de salubrité initiées par lui ou par les habitants de la municipalité*», a admis un habitant de Matete.

L.D.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Loukossi Kambissi Ligie Michelle Joëlle, je viens d'être reconnu par M. Nguesso Maurice, mon père biologique. Ainsi, je désire désormais répondre au nom de Nguesso Ondanga Maryse Venera Ligie.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait s'y opposer dans un délai de trois (03) mois à compter du 30 mars 2020.

CORONAVIRUS

Une réunion d'évaluation de la gratuité d'eau et de l'électricité

La séance de travail a mis autour d'une table la Présidence de la République, la Régie de distribution d'eau (Régideso) et la Société nationale d'électricité (Snél).



Une vue de la salle lors de LA réunion

La rencontre d'évaluation technique des mesures de gratuité d'eau et de l'électricité durant la période de la pandémie du coronavirus prises par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, entre le cabinet du chef de l'Etat et les responsables de la Régideso et de la Snél a eu lieu le 6 mai 2020 dans la salle des réunions du Palais de la nation à Gombe.

Dans leurs échanges, les deux experts de la Présidence, Eboma Ablavy et David Mukuba, respectivement conseiller au Collège des Mines et Énergies et conseiller au Collège des Infrastructures, et les délégations de la Régideso et la Snél, ont fait le constat que cette mesure de gratuité a un coût qui doit être pris en charge par le gouvernement en vue de

permettre à ces deux sociétés de continuer à fonctionner et à servir leurs abonnés.

A l'issue de cette réunion, il a été décidé que la probabilité de maintenir cette mesure de gratuité soit soumise au président de la République, avec tous les éléments relevés par toutes les parties. Il est, en effet, rappelé que le chef de l'Etat avait, dans le cadre des mesures de riposte à la pandémie du coronavirus, décidé de la gratuité de l'eau et de l'électricité pour deux mois. Cette mesure, selon des sources de la présidence, a visé à faciliter la vie aux populations des différentes provinces qui seraient soumises à des contraintes liées à cette guerre contre le Covid-19.

Aussi est-il rappelé qu'une mesure pareille avait été prise par l'ancien chef de l'Etat, Laurent-Désiré Kabila, en 2008, en vue d'encourager la population du district de Tshangu, pour avoir défendu la capitale contre l'invasion des rebelles rwandais venus de Kigali, qui ont attaqué la RDC à partir de la base militaire de Kitona, dans le Kongo central, Bas-Congo de l'époque. La population de cette partie de la capitale congolaise se rappelle que cette mesure, qui n'avait concerné que la fourniture d'eau, avait, malheureusement, accentué la mauvaise qualité de la desserte et de service de la Régideso dans ce district compté parmi les quatre de la ville-province de Kinshasa.

Lucien Dianzenza

Matadi, deuxième ville la plus touchée

Bien que la ville portuaire ait rapporté il y a quelques jours ses deux premiers cas de covid-19, elle est aujourd'hui la deuxième province à avoir recensé le plus de contaminations après Kinshasa.

Contrairement à d'autres provinces qui avaient rapporté, bien avant, des cas de covid-19, la ville de Matadi dans le Kongo central a notifié à la date du mardi 5 mai, vingt-neuf cas. Elle occupe la deuxième place après Kinshasa qui recense à elle seule, sept cent quarante-quatre personnes infectées.

D'autres provinces affectées par le covid-19 sont le Haut-Katanga avec dix cas, le Nord-Kivu avec sept cas, le Sud-Kivu avec quatre cas. Les provinces de l'Ituri et Kwilu ont notifié moins de malades, respectivement deux cas et un cas.

Depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars, le cumul est de sept cent quatre-vingt-dix-huit cas confirmés. Au total, on dénombre trente-cinq décès et quatre-vingt-douze personnes ont été déclarées guéries. Pour la journée de mardi 5 mai, quatre-vingt-douze nouveaux cas confirmés ont été déclarés dont soixante-neuf à Kinshasa et vingt-trois au Kongo Central à Matadi. Deux nouvelles guérisons ont été rapportées. Pour ce qui est du suivi des cas de contamination, deux cent douze cas suspects sont en cours d'investigation et cinq cent vingt-six patients en bonne évolution.

Pour prévenir le covid-19, les gestes barrières sont de stricte application : se laver régulièrement les mains avec du savon, utiliser une solution hydro alcoolique, porter le masque en public, garder une distance d'un mètre. En cas d'apparition des symptômes, il est conseillé de s'isoler et d'appeler l'équipe de riposte au 101, 109 et 110.

Blandine Lusimana

FOOTBALL

Ibenge évoque le manque des top joueurs congolais

La RDC manque des top joueurs, c'est en ces termes que l'ancien sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge, a quelque peu justifié le fait d'avoir loupé la qualification pour la Coupe du monde Russie 2018.

L'ancien sélectionneur des Léopards de la République démocratique du Congo (RDC), Florent Ibenge, a été quelques jours auparavant objet des critiques acerbes sur sa gestion de la sélection de la part de ses deux poulains, notamment l'ancien Youssouf Mulumbu et le latéral gauche Arthur Masuaku. Le premier stigmatisait les « choix bizarres » de Florent Ibenge, tandis que le second employait des termes bien plus durs (parodie, blague).

Quelques jours après ces critiques qui ont enflammé la toile, Florent Ibenge s'est exprimé sur la sélection qu'il a dirigée pendant cinq ans. Il a précisément évoqué le manque des top joueurs qui a été à la base de la non-qualification de la RDC à la Coupe du monde Russie 2018. L'on se souvient que les Léopards ont loupé de près leur qualification après le résultat d'égalité de deux buts partout à Kinshasa contre les Aigles de Carthage de la Tunisie en avant dernière journée des éliminatoires. Et pourtant, l'équipe dirigée par Florent Ibenge menait par deux buts à zéro à une dizaine de minute de la fin de la partie. « Il faut reconnaître qu'il manque à la RDC des top joueurs, des

footballeurs qui jouent au plus haut niveau au FC Barcelone, à Manchester City, au Real, Liverpool, au Manchester United entre autres clubs », a indiqué l'ancien sélectionneur répondant à l'invitation de la plate-forme des journalistes African Football United.

Pour lui, le fait de passer à côté d'une victoire qui valait quasiment une qualification pour le Mondial a été un échec partagé entre le manque d'organisation et le manque des top joueurs. « Si nous avons manqué la qualification, c'est parce qu'il nous manque des choses en termes d'organisation et des top joueurs », a insisté Florent Ibenge. L'on rappelle que les Léopards de la RDC ont remporté la médaille de bronze à la Coupe d'Afrique des nations en Guinée équatoriale en 2015. Par ailleurs, il a conduit les Léopards locaux à la victoire finale au Championnat d'Afrique des nations en 2017 au Rwanda. Il a finalement rendu sa démission en 2019, après



Florent Ibenge

cinq ans passés à la tête du staff technique national. L'ancien capitaine des Léopards Youssouf Mulumbu a d'ailleurs reconnu, dans sa deuxième intervention, que lors de ses critiques sur la gestion de la sélection par Flo-

rent Ibenge, qu'« en aucun cas, il était question d'enlever nul mérite de son apport en équipe nationale ».

Parlant de sa politique de convaincre les binationaux, il a signifié : « Ce que j'ai pu réussir, c'est de tenir un discours vrai et honnête envers les binationaux. Je leur ai bien expliqué que la RDC, ce n'est ni la France, ni la Belgique, ni l'Allemagne, ni les Pays-Bas et encore moins l'Angleterre. Si

on accepte, on doit venir avec un grand cœur et partager l'expérience parfois difficile. Malgré les conditions, on doit accepter et ne pas pleurer (...) quand quelque chose manque. Chacun doit faire un pas vers l'autre, des deux côtés. D'où tu viens, quand on arrive en sélection, on repart à zéro, c'est le terrain qui doit parler qu'on soit local ou expatrié. C'est une forme de méritocratie ».

Florent Ibenge a aussi abordé l'opportunité loupée de devenir sélectionneur de la Guinée, où l'on a finalement préféré au Français Didier Six. Parlant de la France, Florent Ibenge a évoqué la tendance à refuser de confier la direction du staff technique des clubs aux entraîneurs d'origine africaine. « J'ai postulé mais il n'y a pas de proposition, est-ce du racisme, je ne sais pas mais ce qui est sûr, les gens ne sont pas prêts. On ne vous propose que des équipes de jeunes. Etre Noir ou Maghrébin n'empêche pas de pouvoir réfléchir et diriger. Est-ce que cela veut dire que nous sommes bons tout juste pour exécuter pas pour commander ? », a conclu avec regret l'entraîneur principal de l'AS V.Club.

Martin Engimo

« Si nous avons manqué la qualification, c'est parce qu'il nous manque des choses en termes d'organisation et des top joueurs »,

INTERVIEW

Denis Sassou N'Gouesso sur : « Nous ne croyons pas à un effondrement de l'économie congolaise »

Dans un entretien exclusif accordé à RFI et France 24 depuis Brazzaville, le président congolais Denis Sassou-Nguesso revient notamment sur la pandémie de Covid-19, sur la prolongation des mesures de confinement jusqu'au 15 mai. Denis Sassou-Nguesso confirme que tous les traitements qui sont faits ailleurs, comme le protocole du professeur Raoult ou l'Artemisia de Madagascar, doivent être essayés en milieu hospitalier, sous contrôle. Denis Sassou-Nguesso évoque aussi la chute des cours du pétrole.

« Nous avons confiance, nous ne croyons pas à un effondrement de l'économie congolaise », estime-t-il. Il demande une aide entre 300 et 500 millions de dollars au FMI. Le président congolais dément par ailleurs les révélations de l'ONG Publiez ce que vous payez selon lesquelles sur 69 projets de santé publiés qu'elle a suivis en 2017 et 2018, aucun n'a abouti. « C'est dans l'imagination de ceux qui parlent », déclare-t-il. Denis Sassou-Nguesso écarte aussi toute mesure de libération des opposants Jean-Marie Michel Mokoko et André Okombi Salissa. À ceux qui pensent qu'il prépare son fils Denis Christel Sassou-Nguesso pour lui succéder un jour, « cela est de la légende », répond-il sèchement. Interrogé sur le dossier Libyen, le président congolais, qui dirige le Comité de Haut-niveau de l'Union africaine sur la Libye, déplore la situation qui prévaut sur le terrain. Quant à la conférence de réconciliation nationale qui devait se tenir en juillet à Addis Abeba, il reconnaît que « les conditions actuelles ne permettent pas d'aller vers cet objectif ». Denis Sassou-Nguesso rappelle qu'il n'y a pas de solution militaire et appelle les belligérants « à la sagesse » pour que la souffrance du peuple libyen soit abrégée.

France24 : Monsieur le président, vous venez d'annoncer que le confinement, en raison du Covid-19 au Congo, qui devait se terminer à la fin du mois d'avril, allait être prolongé jusqu'au 15 mai. Vous avez aussi annoncé le port obligatoire du masque, une campagne de dépistage à grande échelle. Est-ce que cela veut dire que vous craignez que le pire soit encore devant vous, face à cette pandémie ?

Denis Sassou-Nguesso : Oui, nous avons pris ces décisions, parce que ces derniers temps, après trente jours de confinement, nous avons observé une remontée d'épidémie. On atteint aujourd'hui près de 260 cas, dont 10 morts – 2 médecins, parmi les morts – et une trentaine de cas guéris. Nous pensons que l'épidémie est encore là et voilà pourquoi nous avons cru utile de renforcer les mesures au cours des quinze prochains jours.

Pour les malades du Covid-19, il existe des traitements qui font débat. Celui basé sur la chloroquine et celui développé par Madagascar, à base d'artémisia*. Vous venez d'en commander, mais certains doutent de l'efficacité de ces remèdes. Comptez-vous l'utiliser au Congo ?

Nous pensons que tout le monde fait confiance au progrès de la science, mais devant nous, nous avons aussi des vies à sauver, puisque les scientifiques n'ont pas encore mis au point un médicament efficace, accepté par tous, nous pensons que tous les essais qui sont faits ailleurs et qui ont donné quelques signes d'efficacité, comme le protocole du professeur Raoult ou le produit de Madagascar, nous pensons qu'en milieu hospita-



lier, sous contrôle, nous devons les essayer, nous aussi, pour tenter de sauver des vies.

Monsieur le président, il y a évidemment cette crise sanitaire – vous venez de le dire – vous êtes encore en plein dedans – il y a une crise économique –, mais pour votre pays, en plus, il y a une crise pétrolière. Le prix du baril s'est effondré ces derniers temps. Vos revenus pétroliers vont être divisés de moitié. On prévoit une récession sévère. Est-ce que vous n'êtes pas inquiet ? Est-ce que vous ne craignez pas un effondrement économique de votre pays ?

Oui, les éléments que vous avancez sont exacts. Notre Parlement vient d'approuver un collectif budgétaire qui réduit notre budget 2020 de moitié, mais nous avons confiance. Nous pensons que le monde a connu des situations aussi graves dans le passé et que les économies du monde reprendront. Le pétrole remontera aussi – les prix –, et nous ne croyons pas à un effondrement général de tout ceci, pas à un effondrement de l'économie congolaise non plus.

Monsieur le président, le FMI ne vous a pas inclus dans une première liste de vingt-cinq pays à qui il accorde une aide d'urgence. Ne craignez-vous pas d'être oublié, d'autant que le FMI a gelé une tranche d'aide en décembre, estimant que vous n'aviez pas rempli vos obligations, notamment en matière de transparence, de restructuration de votre dette avec la Chine, et surtout avec des traders pétroliers ?

Nous sommes en rapport constant avec le Fonds monétaire international. La dette du Congo a été très structurée, avec l'appui de la Chine. Nos négociations avec les traders vont dans la bonne direction. Nous pensons que le Fonds monétaire international tient compte de tous ces éléments-là et approuvera la demande d'aide d'urgence que nous avons formulée.

Monsieur le président, vous de-

mandez combien au Fonds monétaire international et est-ce que vous pensez que vous allez, en effet, conclure ? Il y a deux traders pétroliers notamment, avec qui vous êtes en litige depuis des années et on parle de grosses sommes. C'est Trafigura et Glencore. Est-ce que vous allez conclure un accord avec eux et combien demandez-vous au FMI ?

Nous avons confiance. Nous pensons que nous allons conclure avec Trafigura et Glencore. Au Fonds monétaire, nous demandons une aide qui peut aller vers 300-400-500 millions de dollars, pourquoi pas... Mais nous maintenons le contact avec les autorités du Fonds monétaire.

Face à cette épidémie, des intellectuels africains ont lancé un appel aux chefs d'État pour qu'ils fassent plus pour leur population. Vous, qui êtes au pouvoir depuis longtemps, dans un pays *aussi riche* potentiel, vous devez vous sentir particulièrement visé. Reconnaissez-vous votre part de responsabilité ?

Les intellectuels dont vous parlez, je ne sais pas s'ils sont à notre contact ici, sur le continent. Mais en tout état de cause, nous sommes responsables de la vie de nos populations, oui, c'est vrai. Et nous avons pris une série de mesures pour atténuer les difficultés que connaissent les populations en cette période de crise. Par exemple, un Fonds de solidarité de 100 milliards de francs Cfa pour soutenir les entreprises en difficulté, et le secteur informel, de l'aide en direction des populations les plus démunies... Nous pensons que nous prendrons toutes les mesures pour soutenir notre peuple dans cette situation difficile. Nous l'avons toujours fait dans le passé.

Monsieur le président, il y a une organisation non-gouvernementale qui s'appelle « Publiez Ce Que Vous Payez » qui vient de révéler, elle a fait une étude sur les projets de santé, en affirmant que sur soixante-neuf projets de santé budgétés en

2017 et 2018, aucun n'avait vu le jour. Ce qui pose quand même une question, à savoir : de l'argent a été budgété pour construire des hôpitaux. Il a disparu, il a été détourné. D'abord, votre réaction à ces affirmations et si elles sont avérées, que comptez-vous faire ?

Tout ceci est faux. Aucun sou n'a été détourné. Nous avons programmé la construction de près de quatorze hôpitaux. Douze pour les départements, un hôpital central des armées, l'hôpital *mère-enfant* qui est terminé et qui est en fonctionnement. Les autres sont à presque 75 % pour le gros œuvre. Mais tous ces chantiers ont été arrêtés et ils sont suspendus à cause de l'effondrement du cours du pétrole. Nous avons bon espoir qu'ils seront relancés et nous allons programmer d'en relancer deux, cette année.

Donc ce sont des accusations mensongères ? C'est ce que vous dites ?

Ce n'est que dans l'imagination. Ceci est dans l'imagination de ceux qui parlent et qui parlent au loin. Il serait bon qu'ils viennent ici au Congo, en Afrique, pour s'imprégner de la réalité.

Les organisations de défense des droits de l'homme, comme Amnesty International, demandent la libération de prisonniers politiques pendant la pandémie. Elles citent notamment vos opposants Jean-Marie Michel Mokoko, André Okombi Salissa. Est-ce que vous êtes disposé à faire ce geste pour des raisons sanitaires et humanitaires, avant la prochaine présidentielle du premier trimestre 2021 ?

Madame, je dois vous dire que les personnes que vous citez ne sont pas en prison, parce que ce sont des personnalités politiques. Elles ont pris part à l'élection présidentielle en 2016 en toute liberté et elles ont été poursuivies en justice pour des faits de droit commun. C'est pour ces faits-là que ces personnes ont été condamnées. Dans tous les cas, en ce qui concerne le gouvernement, il a été décidé de la libération de 365 prisonniers, qui ont été condamnés

pour des délits mineurs. D'autres, parce qu'ils avaient déjà purgé la plus importante partie de leur peine, 365 prisonniers ont été libérés pour désengorger les prisons. Mais les personnalités que vous citez ne sont pas en prison parce que ce sont des personnalités politiques, mais parce qu'elles ont commis des délits de droit commun.

Et donc elles ne seront pas libérées ? C'est ce que vous nous dites, aujourd'hui ?

Il n'y a pas de raison pour qu'elles soient libérées. J'ai dit : pour désengorger les maisons d'arrêt, 365 prisonniers ont été libérés.

On a mentionné rapidement la présidentielle de 2021. Elle est prévue au premier trimestre. On sait que le calendrier électoral, dans certains pays, va peut-être être bousculé à cause de la pandémie. Est-ce qu'il aura bien lieu en temps et en heure ou est-ce que vous envisagez un report en raison du Covid-19 ?

Cette question n'est pas encore à l'ordre du jour.

Certains prétendent que vous préparez votre fils Denis Christel Sassou Nguesso pour vous succéder un jour. Est-ce exact ? Est-ce votre souhait ?

Madame, cela est de la légende. Est-ce que nous pouvons aborder des questions plus sérieuses qui sont, en réalité, d'actualité ? S'il vous plaît...

On va parler d'une question d'actualité, qui hélas, est une question d'actualité depuis longtemps sur le continent : la Libye. Vous êtes en charge du Comité de haut niveau de l'Union africaine. À ce propos, les espoirs de cessez-le-feu ont volé en éclats. Les combats se multiplient. Toutes les tentatives de médiation ont échoué. Est-ce qu'on est vraiment au bord de la catastrophe en Libye et est-ce que la Conférence de réconciliation nationale qui était prévue à Addis-Abeba en juillet pourra avoir lieu dans ces conditions ?

Vous décrivez là une situation regrettable et dramatique. Pourtant, depuis la réunion de Berlin, il a été entendu que la question de la Libye n'avait pas de solution militaire et qu'il fallait aller vers des solutions politiques, aller vers un cessez-le-feu.

Et pour l'Union africaine il s'agit de préparer, puis de tenir un forum de réconciliation nationale inclusif à Addis-Abeba. Vous voyez bien que les conditions ne permettent pas, pour le moment, d'aller vers cet objectif. Mais l'Union africaine continue de conserver cet objectif-là, parce qu'elle considère qu'il n'y a pas de solution militaire en Libye. Et vous voyez bien que cette situation crée des drames dans les milieux des femmes, des enfants, de migrants...

Nous profitons de cette occasion pour lancer un appel aux belligérants en Libye, un appel à la sagesse pour que la souffrance du peuple libyen soit abrégée.